

# Une méthode de relogement “plus cohérente”

mardi 22 novembre 2022



“L’erreur” a été de démarrer les relogements de plusieurs immeubles en même temps, reconnaît Jean-Marie VUYSTEKER, premier adjoint en charge des grands projets.

Aussi, des bâtiments fantômes contiennent encore deux ou trois familles.

Une habitante déplore : “ certains de ces locataires n’ont même jamais reçu une seule proposition de relogement”.

Une autre est en colère: délogée de son logement en cours de réhabilitation, elle “gagne” un appartement en travaux!

Le premier adjoint assure que, désormais, l’accompagnement mis en place se fera “résidence par résidence”.

Nord-Eclair,14/10/2022